**8391**

**Projet de loi**

**portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l’immigration**

Le projet de loi sous rubrique vise à apporter deux modifications à la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l’immigration afin de parfaire la transposition de la directive 2014/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 établissant les conditions d’entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d’un emploi en tant que travailleur saisonnier.

Le projet de loi s’inscrit dans la suite d’une procédure d’infraction engagée par la Commission européenne à l’égard du Grand-Duché de Luxembourg sur base de l’article 258 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.